

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## OPERATION « POUSS-MOUSS »

### Jeudi 25 mai 2023

Depuis plusieurs années, des pseudo-démousseurs et réparateurs de toiture agissent au sein du Brabant wallon. Les arrondissements du Hainaut et de Namur sont également impactés.

Favorisé par l'approche des beaux jours, ce phénomène est réapparu sur notre arrondissement dans le courant du mois d'avril 2023.

Les services de police, tant locale que fédérale, de l'arrondissement ont décidé de collaborer pour agir contre ce phénomène qui, au-delà des faits infractionnels commis, engendre un sentiment d'insécurité parmi la population.

Ce jeudi 25 mai, les 10 zones de police et la DCA (police fédérale) ont mis en place l'opération « Pouss-Mouss ».

Pas moins de 60 policiers ont participé à cette opération.

Les résultats ont été au rendez-vous. C'est ainsi que 45 personnes et 32 véhicules ont été contrôlées. Le magistrat de référence a été avisé ce qui a débouché sur 3 interpellations. Huit PV ont été rédigés concernant la pratique du commerce et la protection des consommateurs ainsi que 2 rapports d'information.

Pour rappel, différents modes opératoires peuvent être utilisés par les auteurs afin d'escroquer de l'argent aux victimes :

- Utilisation de la carte de banque (les auteurs proposent notamment à la « victime » de les conduire vers un terminal de retrait bancaire)
- Multiplication des retraits prétextant que le premier virement « n'est pas passé »
- Evocation d'urgence à effectuer les travaux en montrant une « tuile cassée » aux potentielles victimes
- Utilisation de produits prétendument professionnels alors qu'ils s'agit d'eau de javel, voire d'eau claire.
- ...

A cela s'ajoute parfois des pressions ou autres manœuvres d'intimidation sur les clients potentiels. Tout cela constitue des pratiques commerciales interdites par le Code de droit économique.

Les personnes ciblées sont souvent des personnes âgées. Nous conseillons aux enfants et petits-enfants d'attirer l'attention de leurs parents ou grands-parents sur l'existence de ces pratiques et sur la vigilance nécessaire lorsque des « candidats » démousseurs se présentent à la porte de manière inopinée.

